

## COMPTE-RENDU DES DELIBÉRATION DU COLLÈGE

JEUDI 19 MAI 2022

---

Le 19 mai 2022, le collège de l'Autorité nationale des jeux ;

Vu la loi n°2010-476 du 12 mai 2010 relative à l'ouverture à la concurrence et à la régulation du secteur des jeux d'argent et de hasard en ligne ;

Vu l'ordonnance n° 2019-1015 du 2 octobre 2019 réformant la régulation des jeux d'argent et de hasard, notamment son article 49 ;

Vu le décret n°2010-481 du 12 mai 2010 relatif à l'organisation et au fonctionnement de l'Autorité de régulation des jeux en ligne, notamment son article 5 ;

Vu le décret du 15 juin 2020, portant nomination des membres du collège et de la présidente de l'Autorité ;

**A adopté les décisions suivantes :**

- ✓ [Décision n°2022-171 du 19 mai 2022 portant autorisation d'exploitation en ligne du jeu de loterie sous droits exclusifs dénommé « Dakota Beasts » ;](#)
- ✓ [Décision n°2022-172 du 19 mai 2022 relative à l'exploitation en ligne du jeu de loterie sous droits exclusifs dénommé « As de Cœur » ;](#)
- ✓ [Décision n°2022-173 du 19 mai 2022 portant autorisation d'exploitation en ligne du jeu de loterie sous droits exclusifs dénommé « Keno Atlantia » \(fin d'expérimentation\) ;](#)
- ✓ [Décision n°2022-174 du 19 mai 2022 portant autorisation d'exploitation en ligne du jeu de loterie sous droits exclusifs dénommé « Keno Mystères » \(fin d'expérimentation\) ;](#)
- ✓ [Décision n°2022-175 du 19 mai 2022 portant autorisation d'exploitation en ligne du jeu de loterie sous droits exclusifs dénommé « Maxi Ruche d'Or » \(fin d'expérimentation\) ;](#)
- ✓ [Décision n°2022-176 du 19 mai 2022 portant autorisation d'exploitation en ligne du jeu de loterie sous droits exclusifs dénommé « Diamond River » \(fin d'expérimentation\) ;](#)
- ✓ [Décision n°2022-177 du 19 mai 2022 relative à l'exploitation en réseau physique de distribution du jeu de loterie sous droits exclusifs dénommé « mission patrimoine » \(cinquième édition\) ;](#)
- ✓ [Décision n°2022-178 du 19 mai 2022 relative à l'exploitation en réseau physique de distribution des tirages dédiés au patrimoine du jeu de loterie sous droits exclusifs dénommé « loto » \(cinquième édition\).](#)
- ✓ [Décision n°2022-179 du 19 mai 2022 portant modification de la liste des supports de paris autorisés.](#)

**A adopté les avis suivants :**

- ✓ Avis n°2022-006 du 19 mai 2022 portant sur le projet de contrat de concession présenté par la Fédération Française de Boxe et relatif à l'organisation de paris en ligne sur les combats de mixed martial arts (MMA) du BELLATOR (éditions 2022-2023-2024) ;

*Un régulateur au service d'un jeu sûr, intègre et maîtrisé*

- ✓ Avis n°2022-007 du 19 mai 2022 portant sur le projet de contrat de concession présenté par la Fédération Française de Boxe et relatif à l'organisation de paris en réseau physique de distribution sur les combats de mixed martial arts (MMA) du BELLATOR (éditions 2022-2023-2024).

*Décisions publiées sur le site de l'ANJ le 25 mai 2022*

*Un régulateur au service d'un jeu sûr, intégrer et maîtrisé*